

# Présidence de l'Apédi Alsace : André Wahl passe la main

Après plus de quarante années d'engagement au service des personnes déficientes intellectuelles, l'heure est venue pour André Wahl, 77 ans, de se retirer pour profiter des siens. Et de passer le flambeau de la présidence de l'association parentale Apédi Alsace à Jean-Luc Schneider, de sept ans son cadet.

André Wahl, c'est d'abord un père. Celui de Marie-Noëlle, 48 ans aujourd'hui, porteuse de trisomie 21. « À l'époque, il a fallu travailler sur son intégration en école maternelle », se rappelle-t-il. Face aux difficultés et à la méconnaissance du handicap au sein de la société, il monte en 1978, plein de bonne volonté et aux côtés d'autres parents d'enfants en situation de handicap, une association parentale « pour souffler » et avancer ensemble. C'est à ce moment-là que naît l'Apédi de Strasbourg, dont l'homme assure alors la présidence à compter de 1981.

Quatre décennies plus tard, en 2021, cette dernière décide de fusionner avec deux autres associations de parents de personnes handicapées intellectuelles, l'Apédi de Saverne et l'association Travail et Espérance, pour former une toute nouvelle entité : l'Apédi Alsace. Un nouveau challenge pour André Wahl qui se voit assurer dans la foulée, comme une suite logique, le poste de président de cette nouvelle association à but non lucratif dont les actions s'étendent désormais sur tout le territoire de l'Euro-métropole et la région de Saverne.

## Couvrir les besoins de la petite enfance jusqu'au vieillissement

« Il y a de quoi être fier : j'esuis passé d'une secrétaire à mi-temps à 500 salariés, ce n'est pas rien », se félicite aujourd'hui André Wahl. À l'heure actuelle, pas moins de 1 300 personnes de tout âge sont accompagnées par l'Apédi au sein de 27 établissements ou services en activité, grâce aussi à la centaine de bénévoles impliqués.

Mais à 77 ans et après 45 ans d'engagement au service des personnes déficientes intellectuelles, il est désormais l'heure pour l'homme, aussi engagé qu'engageant, de mettre fin « à cette aventure humaine extra-



André Wahl (à gauche) a passé à la mi-2024 le relais de la présidence de l'Apédi Alsace à Jean-Luc Schneider.  
Photo Thomas Toussaint

ordinaire ». Et de se retirer pour profiter dûment de sa grande famille – non plus de cœur mais de sang. Tout en jetant un petit coup d'œil dans le rétro, non sans émotion : « J'ai eu la chance de faire avancer les dossiers qui nous tenaient à cœur, comme le dépistage précoce, la scolarisation, l'aide à domicile, l'inclusion en structure... On est passé de la trisomie au polyhandicap et à l'autisme. Notre champ s'est vraiment ouvert : on n'a pas démerité, on a exploré et on a été innovants », s'auto-congratule André Wahl, précisant que « l'objectif » pour l'Apédi « a toujours été de couvrir l'ensemble des besoins, de la petite enfance jusqu'au vieillissement ». Les personnes en situation de handicap vivant de plus en plus longtemps, leur prise en charge à l'âge senior se devait d'être à la hauteur.

## Faire face aux restrictions budgétaires

« Marie-Noëlle m'a boosté pour faire avancer les choses. À chaque fois qu'elle grandissait avec ses copains, on se demandait ce qu'on allait proposer. Nos enfants nous auront fait déplacer des montagnes », confie-t-il. À travers les années et l'expérience, l'homme est aussi

# 1 300

personnes de tout âge sont accompagnées par l'Apédi au sein de 27 établissements ou services en activité. L'Apédi compte 500 salariés et une centaine de bénévoles.

devenu un repère. « On a montré à d'autres associations ce qu'il était possible de faire en matière d'inclusion. Pendant vingt ans, tous les projets que j'ai portés ont pu être réalisés. Mais c'est beaucoup plus difficile maintenant », reconnaît André Wahl.

Et ce n'est pas Jean-Luc Schneider qui pourra le contredire : à 70 ans, cet avocat spécialisé en droit des sociétés à la retraite, engagé auprès de l'association Travail et Espérance depuis 2010 et de l'Apédi depuis 2021, a accepté de reprendre le flambeau de la présidence, malgré les obstacles dans son viseur. « Aujourd'hui, l'association se heurte aux restrictions budgétaires et on se bat avec les moyens qu'on nous donne », dit-il sans se leurrer. « Le secteur du handicap mental est un peu le parent pauvre parce que les financeurs sont obligés d'aider des secteurs plus en crise, comme les hôpitaux ou les Ehpad », convient

de son côté André Wahl.

Si Jean-Luc Schneider n'a sans aucun doute pas quarante années devant lui pour faire bouger les lignes à l'image de son prédécesseur, il compte bien utiliser cette poignée d'années pour que l'association expérimentée gagne, toujours plus, en notoriété.

## 2 000 personnes en attente d'accompagnement sur le secteur

« Nous allons travailler sur la rédaction d'un nouveau projet associatif à venir sur les cinq prochaines années, pour savoir où nous allons mener la structure. Le rôle du président, c'est d'impulser toute la politique de l'association, de poursuivre nos missions d'accompagnement et de travailler sur la bonne condition d'accueil de nos établissements et sur la qualité de vie au travail. Nous devons également trouver des solutions aux gens qui n'en ont

pas », détaille-t-il – tout à fait sur la même longueur d'onde que la directrice générale, Caroline Kerrels.

« Dans les structures prévues pour les 6 à 16 ans, il y a parfois des adultes de 30 ans car tout est scolarisé. Ils ne trouvent pas de place dans les établissements pour adultes », regrette Jean-Luc Schneider. La solution idéale ? « Ouvrir d'autres structures. Mais nous sommes confrontés à une politique du handicap où l'on parle uniquement d'inclusion dans le milieu ordinaire. Tous les handicaps sont globalisés. Un handicapé déficient intellectuel peut intégrer une classe ordinaire avec un accompagnement, mais dès lors qu'il a des troubles du comportement, il y a des limites », explique-t-il. « Avant l'arrivée des Agences régionales de santé, on arrivait à créer un établissement par an, se souvient André Wahl. Mais l'État n'est désormais plus dans la logique de création d'établissements. »

À l'heure actuelle, selon leurs estimations, 2 000 personnes sont en attente d'accompagnement sur le secteur où intervient l'Apédi. « Et c'est sans compter les personnes qui ne se sont pas manifestées », alerte Jean-Luc Schneider.

■ Marie Zlack